

SYNDROME DE KORSAKOFF

Par **RC59** Posté le 18/06/2018 à 16h16

Bonjour à tous,

Mon père, qui vit seul et est âgé de 58 ans, est hospitalisé depuis une dizaine de jour après avoir été retrouvé chez lui dans un état de faiblesse extrême.

Physiquement, il reprend du poil de la bête mais au niveau neurologique, il présente tous les signes d'un syndrome de Korsakoff.

Si la situation ne s'améliore pas (et les médecins ne nous laissent guère d'espoirs), il ne sera pas en mesure de continuer à vivre seul et de manière autonome. Que se passerait-il dans ce cas ? Y-a-t-il des gens sur ce forum qui ont vécu quelque chose de similaire ?

Et évidemment, la question du sevrage se pose au milieu de tout ça...

Merci et bon courage à tous

21 RÉPONSES

Moderateur - 20/06/2018 à 11h46

Bonjour RC59,

Nous sommes désolés de ce qui arrive à votre père. C'est une situation préoccupante et effectivement son autonomie risque d'être compromise. Cependant il existe des aides et votre père pourra récupérer un peu de ses capacités.

La dénutrition et l'alcoolisme sont des facteurs qui précipitent une personne dans un syndrome de Korsakoff. C'est très certainement ce qui est arrivé à votre père. C'est une maladie irréversible certes mais à un peu plus de 10 jours seulement d'hospitalisation il est peut-être un peu tôt pour stabiliser un diagnostic et connaître l'étendue de ses atteintes neurologiques. Chacun a des capacités de récupération qui lui sont propres et il est possible aussi de lui trouver une prise en charge qui l'aide à s'adapter.

Dans un premier temps le sevrage puis l'abstinence sont prioritaires si l'on veut éviter une dégradation de son état. Il s'agit donc de lui trouver un établissement pour faire le sevrage - si ce n'est déjà fait au cours de cette hospitalisation. Ensuite, si vous ne pouvez pas l'héberger, de lui trouver un établissement de soin avec hébergement qui lui permette de maintenir son abstinence. Il est vraiment important qu'il ne boive plus. Il ne peut plus se le permettre.

Il existe des établissements de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) qui peuvent aider votre père. En effet, certains SSR ont une spécialisation en "neuro-addictologie". Les professionnels de ces établissements pourront lui faire passer des tests d'évaluation et un bilan neuropsychologique qui permettront d'établir un diagnostic fiable. Le bilan n'est pas à faire tout de suite mais après la phase de sevrage et de stabilisation. Il est recommandé d'attendre environ 1 mois. Après cette étape de bilan les professionnels sauront quels soins lui apporter. Plusieurs pistes sont possibles en fonction du diagnostic. Il peut être question de l'aider à se réadapter ou encore d'essayer de compenser ses fonctions déficitaires. S'il souffre bien d'un syndrome de Korsakoff alors la stratégie consistera sans doute à l'aider à retrouver des repères et à stimuler ses capacités mnésiques et cognitives restantes. Le SSR pourra aussi aider à trouver un hébergement adapté pour lui.

Enfin, nous vous conseillons de consulter une assistante sociale pour connaître les mesures de protection juridique et les aides que vous pouvez mettre en place pour votre père.

Si vous nous indiquez le département de résidence de votre père ou le vôtre peut-être pourrions-nous vous proposer les coordonnées de SSR spécialisés en "neuro-addictologie".

Cordialement,

le modérateur.

RC59 - 20/06/2018 à 11h59

Bonjour et merci pour ces éléments de réponse,

Mon père réside dans le département du Nord. Je ne suis pas dans la région, d'où mon inquiétude, peut-être un peu précoce, concernant une possible perte d'autonomie.

Cordialement

Moderateur - 20/06/2018 à 12h26

Bonjour,

Voici deux structures spécialisées proposant un service de SSR auprès desquelles vous pouvez vous renseigner. Ces deux structures ont 'a priori' une compétence en neuropsychologie mais c'est à vérifier auprès d'eux. L'une est dans le Nord, l'autre dans le Pas-de-Calais.

<http://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles/4090>

<http://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles/6334>

Cordialement,

Le modérateur.

RC59 - 22/06/2018 à 16h04

Bonjour et merci pour ces renseignements,

Nouvelle source d'inquiétude : mon frère vient d'avoir l'assistante sociale qui parle de laisser sortir mon père la semaine prochaine, si pas de place en convalescence.

Je suis très inquiet : au-delà de son problème d'addiction qui n'est pas résolu, je ne vois pas comment il pourrait vivre seul : il n'a pas de repères, ne sait pas si nous sommes le matin ou le soir, s'il a mangé une fois ou dix fois dans la journée...

Je suis scandalisé qu'en France on puisse laisser une personne souffrant de démence seule dans la nature.

Que puis-je faire pour éviter cette situation ?

Merci

RC59 - 22/06/2018 à 16h06

Je précise en outre que mon père n'est toujours pas en capable de marcher...

Moderateur - 25/06/2018 à 11h26

Bonjour,

Ce n'est cependant pas l'assistante sociale qui décide des sorties...

Comme vous vous doutez il est difficile d'avoir une place dans les centres adaptés au cas de votre père où les personnes restent souvent longtemps. Cela va prendre du temps. Les places existent mais l'offre est inférieure à la demande. La France ne laisse pas tomber ses personnes en souffrance.

Les familles ne devraient pas non plus. Sans la solidarité familiale autour de votre père il lui sera aussi difficile de s'en sortir.

Entretemps prenez contact, avec l'appui de ses médecins, avec l'un des centres cités plus haut ou avec une unité hospitalière en addictologie pour faire le sevrage. Éventuellement appelez notre ligne pour que l'on puisse vous donner des adresses. Cela peut être près de chez votre père mais peut-être serait-il préférable aussi que cela soit près de chez vous ou de chez votre frère ?

Cordialement,

le modérateur.

RC59 - 25/06/2018 à 16h12

Bonjour et merci pour ce retour,

(Je reposte ce message car il semble y avoir eu un bug.)

Ce n'est certes pas l'assistante sociale qui décide des sorties, mais j'imagine qu'elle nous contacte à la demande du médecin, non ?

S'agissant du fait que la France ne laisse pas tomber ses personnes en souffrance je me permets, pour être en contact avec plusieurs personnes dans mon cas et avoir consulté quelques témoignages, de nourrir quelques doutes - et je ne suis manifestement pas le seul. D'ailleurs, la plupart des professionnels que j'ai contactés me recommandent de me rapprocher des structures et associations belges. Cela doit signifier quelque chose.

En aucun cas ma famille ne va laisser tomber mon père. Nous l'avons aidé du mieux que nous avons pu dans son addiction pendant plus de trente ans. Depuis quinze jours, nous nous relayons à son chevet et nous multiplions les démarches pour essayer de lui trouver une structure adaptée. Je ne suis pas en train d'essayer de me "débarrasser" de lui - j'ai eu bien des occasions de couper les ponts si je

J'avais voulu. J'aimerais simplement qu'on lui prodigue les soins dont il a manifestement besoin. Nous serons là pour lui mais nous ne pouvons pas assurer une présence quotidienne et permanente auprès de lui, ce qui me paraît aujourd'hui indispensable.

Mon père ne marche pas, il oublie tout événement ou discussion en quelques instants et raconte absolument n'importe quoi. Je ne parle même pas de son problème d'addiction qui n'est toujours pas résolu (et le sevrage me paraît compliqué à amorcer pour une personne dont la mémoire n'excède pas une poignée de minutes). Dans ce contexte, un coup de fil pour annoncer sa sortie à horizon une semaine (mais avec la livraison de trois repas par jour par une association, ouf) suscite une inquiétude me semble-t-il bien compréhensible.

Bref, j'espère effectivement que tout ça n'est qu'un regrettable malentendu. Attendons la suite et croisons les doigts.

Cordialement

PS : Pour les gens qui seraient dans la même situation et viendraient à lire cette discussion, le SSR Le Cateau n'accueille plus de patients atteints du syndrome de Korsakoff.

Profil supprimé - 07/12/2018 à 08h01

Je vous souhaite bien du courage car cela n'a vraiment pas l'air facile

Profil supprimé - 28/01/2019 à 03h08

Bonjour mon père a été diagnostiqué avec un wernicke Korsakoff

Ouff pas facile à accepter la nouvelle. Mon père a bu toute sa vie. L'année 2018 a été pour lui l'horreur. Après un accident il on du lui amputé le pouce. Ensuite l'annonce que son père a un cancer et décède 1mois et demi plus tard. 5 jour après les funérailles on lui annonce un cancer du colon, il lui enlève 1 pied d'intestin. L'oncologue lui propose de faire de la chimio par prévention. Il reçoit son premier traitement et sa ne vas pas bien il mange une boucher et il en vomi deux ce qui entraîne une importante perte de poids. C'est en recevant son deuxième traitement que tout vas changer pour lui. Encore beaucoup malade on doit l'hospitaliser car il n'a plus d'équilibre. Une semaine plus tard il nous font l'annonce de la maladie de Wernicke Korsakoff a l'aube de ses 63 ans. On a du le placer dans une résidence car ma mère ne peux pas le garder à la maison car elle travail. Dans notre malchance nous avons été chanceux car ma mère travail dans une résidence pour personnes âgées et on a pu le localiser la . Ma mère le voit à tous les jours. On sait qu'il est bien la. Mon père est toujours de bonne humeur, rit tout le temps, parle beaucoup et mange tout ce qu'ils lui donne. Ce qu'il ne fessait pas avant. Nous avons beaucoup de misère à le reconnaître. Il vit dans un autre monde. En le voyant sa ne paraît pas mais mentalement c'est autre chose. Sa fait maintenant 3 mois . Il nous reconnais tous et nomme nos nom mais ceux qu'il a connu dans les dernières années il ne les reconnais pas. Le pire c'est que son cerveau ne guérira pas. Nous le supportons dans cette épreuve et nous l'aimerons toujours.

marionF - 12/09/2020 à 22h22

Bonjour, je sais que le fil de discussion date un petit peu, mais avec ma sœur nous sommes à la recherche de réponses.

Mon père, âgé de 63ans, est alcoolodépendant depuis plus de 10ans a forte doses, il a été hospitalisé plusieurs fois sevrage, cure, chutes...

Le 17 août ma sœur l'a retrouvé chez lui à terre avec un discours incohérents et les yeux agar. les pompiers l'emmène à l'hôpital le plus proche.

il retrouve la parole au bout de quelques jours, le scanner cérébrale ne révèle rien .. les médecins supposent un syndrome de Wernicke. Mais au bout de 3semaine mon père présente toujours des troubles de la mémoire avec une désorientation temporo spatiale et une incapacité à la marche. On demande un avis neuro, les médecins nous répondent que cela n'est pas nécessaire. Il est refusé dans tous les centres de rééducation demandés et aujourd'hui on nous dit que l'EHPAD est la seule solution et qu'il ne récupèrera sûrement pas..

Avec ma sœur nous avons l'impression que l'hôpital se débarrasse du problème et que l'EHPAD est la solution de facilité malgré son jeune âge.

Alors comment faire pour avoir un avis neuro? existe-t-il d'autre solution d'hébergement pour cette pathologie.

cordialement

Moderateur - 14/09/2020 à 17h50

Bonjour MarionF,

Il existe des centres de prise en charge pour les malades alcooliques souffrant d'un syndrome de Korsakoff.

Cependant, comme vous écrivez qu'il est "refusé dans tous les centres de rééducation demandés" nous aimerions savoir quels genres de centres vous avez déjà contacté. De même dans quelle région se trouve votre père ? Est-ce qu'une prise en charge ailleurs est possible d'après vous ?

De fait il n'y a pas beaucoup de centres et les places sont rares et difficiles d'accès. Cependant persévérez et surtout essayez de trouver un médecin qui vous soutienne et vous aide à constituer un dossier pour votre père. Il est conseillé de mettre en avant notamment ses capacités de récupération et peut-être son jeune âge.

Le syndrome de Korsakoff est malheureusement la conséquence d'une atteinte définitive de certaines zones du cerveau, due à l'alcool et à la dénutrition qu'engendre l'alcoolisme. Cependant la remédiation cognitive permet des adaptations et des progrès.

Les centres auxquels nous pensons spontanément sont certains Services de soins de suite et de réadaptation (SSSR) mais il existe aussi certains services d'addictologie ou de psychiatrie prenant en charge ces patients.

Avant de pouvoir vous donner éventuellement quelques adresses nous avons donc besoin que vous nous précisiez la région où réside votre père et les types de services déjà sollicités.

Merci.

Le modérateur.

marionF - 21/09/2020 à 14h19

Merci d'avoir répondu, nous sommes dans le Rhône et l'hôpital Lyon sud où il est actuellement me dit avoir envoyer des demandes dans les SSR ortho et neuro. Nous avons à l'heure d'aujourd'hui organisé un retour à domicile avec aides (les lits temporaires en EHPAD n'étant pas dans nos moyens) et le service me dit avoir relancé les demandes de centres mais d'ici 1 semaine il n'aura pas le choix que de rentrer.

Moderateur - 21/09/2020 à 18h36

Bonjour MarionF,

Voici les fiches des centres que nous avons répertoriés dans notre base de données, pouvant prendre en charge des personnes ayant un syndrome de Korsakoff (attention pas forcément sur le long terme) et se trouvant dans votre région au sens large (hors Rhône) :

<https://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles/100760>

<https://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles/2827>

<https://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles/7130>

Cela reste une liste restreinte malheureusement.

En espérant que cela puisse vous aider.

Vous pouvez peut-être regarder aussi s'il existe des associations de familles de personnes souffrant d'un syndrome de Korsakoff. Si une telle association existe elle aura très certainement des "tuyaux".

Cordialement,

le modérateur.

papillon13 - 24/03/2021 à 16h27

Bonjour,

Mon père est hospitalisé depuis 1 semaine dans les Bouches du Rhône, il lui a été diagnostiqué un syndrome de Korsakoff. (dénutri, ne tient pas sur ses jambes, propos délirants et hallucinations où il voit des animaux).

Je suis particulièrement remonté contre le système et le corps médical car cela fait des mois que nous demandons à des médecins de se déplacer pour le voir chez lui mais " je ne suis pas son médecin traitant... ".

Lorsqu'il a enfin vu son médecin traitant il y a deux mois (il vaut mieux pas souffrir de quelque chose de grave dans ce pays ...) celui-ci lui a recommandé d'aller dans une clinique traitant des addictions.

Mon père y est resté une semaine et a demandé à en ressortir, sur quoi le médecin s'est offusqué et a depuis refusé de le voir à nouveau.

Lors de son hospitalisation aux urgences ils étaient prêts à le laisser repartir le lendemain, nous avons dû insister pour qu'ils fassent des examens plus poussés! sur quoi ils se sont aperçus qu'en effet ... voilà où en est ce pays en 2021, circulez il n'y a rien à voir.

Sans être médecin on voyait clairement qu'il commençait à avoir ce syndrome, pourquoi aucun médecin n'a rien fait ??? tellement plus facile de tout mettre sur le compte de l'alcool en se disant que c'est un ivrogne alors que mon père est quelqu'un de très bien, hautement diplômé et décoré de la Défense Nationale et qui a toujours dédié sa vie à aider son prochain.

Il a 63 ans et est trop jeune pour un EHPAD, l'hôpital vient de nous dire qu'il n'y a pas de places dans les centres dédiés. Il ne peut rester seul car il n'est plus autonome mais nous n'avons aucune solution pour le moment pour lui.

Aussi l'hôpital nous dit que les SSR ne veulent pas accueillir une personne souffrant de ce type d'addiction.

> Qu'en est-il svp ? quels sont les SSR qui accueillent ce type de patient dans les Bouches du Rhône ?

merci,

RC59 - 24/03/2021 à 19h09

Bonjour,

Navré de ce qui arrive à votre père (et à vous, par ricochet).

Je ne peux malheureusement pas vous renseigner sur les structures à même de prendre en charge votre père. dans votre département.

De mon côté, le constat trois ans plus tard rejoint les différents témoignages postés sur ce fil. L'hôpital faisait du flux et poussait mon père vers la sortie mais nous n'avons pas trouvé de SSR qui accepte de le prendre en charge. Il y a peu de places, et on nous disait que le potentiel de récupération n'était pas suffisant pour enclencher une rééducation. ça ressemblait beaucoup à un prétexte, mais bon...

Mon père a finalement été admis en EPHAD, faute de meilleure solution (et encore a-t-il bénéficié d'une dérogation puisqu'il était trop jeune à l'époque). Le personnel est très bien, mais ce n'est clairement pas le meilleur endroit pour progresser même si son état s'est beaucoup amélioré depuis. Un EPHAD, c'est n'est pas fait pour la rééducation.

Je vous souhaite de trouver une structure adaptée qui saura faire progresser votre père. La situation est variable selon les régions, semble-t-il, peut-être qu'il y a plus de places dans les BdR.

Moderateur - 25/03/2021 à 17h52

Bonjour Papillon13,

A notre tour d'être désolés de ce qui arrive à votre père et de ce à quoi vous êtes confronté.

Certains des symptômes que vous évoquez ressemblent aussi à ceux d'un delirium tremens qui est une décompensation suite à un arrêt brutal de l'alcool ou encore peuvent résulter de ses carences. Comme votre père est actuellement hospitalisé certains troubles devraient rapidement s'améliorer, notamment grâce à une bonne hydratation et nutrition.

Le diagnostic de syndrome de Korsakoff n'est pas quelque chose de léger et signifie donc en partie une perte d'autonomie pour votre père. Vous recherchez des structures adaptées pour lui mais vous vous heurtez à la difficulté d'en trouver. Nous allons essayer de vous aider.

Il n'y a pas encore beaucoup de structures adaptées mais sachez que cela se développe : il y en a beaucoup plus que quelques années en arrière. Si vous en trouvez une cela peut faire une différence importante pour votre père, qui pourra bénéficier de soins de rééducation et d'adaptation qui lui feront récupérer des capacités. Des associations se créent également, qui éditent des sites internet ou des brochures qui peuvent vous aider.

Sur notre site vous pouvez déjà télécharger la brochure "Vivre avec une personne atteinte de troubles cognitifs sévères liés à l'alcool" de l'association RESALCOG : <https://www.alcool-info-service.fr/es-cognitifs-severes-lies-a-l-alcool>

Il existe aussi l'association "Aidons les Korsakoff" dont voici le site : <https://www.korsakoff-paris.com/>

Ces ressources sont une première porte d'entrée pour vous et peuvent d'ailleurs peut-être vous aider à trouver une structure de soins adaptée. L'association RESALCOG a par exemple son siège situé dans la Clinique des Epinettes à Paris, qui est un centre de référence pour la prise en charge et l'accompagnement des personnes souffrant d'un syndrome de Korsakoff. Les coordonnées sont dans la brochure. Les médecins connaissent peut-être des collègues ou des réseaux proches des Bouches-du-Rhône et qui pourront vous aider.

Concernant les Bouches-du-Rhône nous n'avons effectivement pas trouvé de centre indiquant prendre en charge les patients souffrant d'un syndrome de Korsakoff aussi nous vous proposons ici les coordonnées de centres situés dans le grand sud-est de la France. Ce n'est pas à côté de chez vous mais nous espérons que ce n'est pas trop loin non plus.

L'unité d'addictologie du centre médical Chant'Ours à Briançon (05) : <https://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles/7130>

Pôle addiction Georg Groddeck à Saint-Égrève près de Grenoble (38) : <https://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles/2827>

L'unité de soin en addictologie de l'hôpital nord de Saint-Étienne (42) : <https://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles/100760>

Comme c'est un domaine qui se développe il est possible aussi que nous n'ayons pas encore référencé de structures dans votre région mais qu'il en existe tout de même ! Nous vous invitons à chercher de votre côté également.

Sinon la solution évoquée par RC59 est aussi une possibilité, mais effectivement ce n'est pas idéal pour la rééducation.

Devant la difficulté de trouver une structure et encore plus une place l'appui des associations vous sera sans doute primordial.

Nous vous souhaitons de trouver ce qu'il faut pour votre père.

Cordialement.

Nicoa - 06/05/2021 à 16h24

Bonjour,
Je connais malheureusement trop bien le syndrome de korsakoff dont ma compagne souffrait depuis 2009, j'emploie l'imparfait car elle nous a malheureusement subitement quitté voilà quelques mois....comme vous le savez tous , ce syndrome ne « tue » pas, ce n'est pas lui qui l'a fait disparaître, c'est sans aucun doute une cardiomyopathie puisque son décès est consécutif à une embolie pulmonaire , une « mort subite ».

L'alcoolémie chronique et une malnutrition sont à l'origine de korsakoff , l'alcoolémie chronique seule entraîne dès cardiomyopathies (grossissement du cœur, mauvaise circulation du sang, tachycardie, essoufflements....) qui ne se « voient pas »

Ainsi , contrairement à moi qui était « obnubilé » par ses problèmes liés à son cerveau en partie détruit qui l'empêchait de marcher, de s'exprimer, d'uriner correctement, de se nourrir seul..., n'oubliez surtout pas de faire suivre la personne souffrant de korsakoff par un

cardiologue , c'est aussi strictement indispensable!!
Bon courage à toutes et à tous, je « sais » qu'il en faut énormément...

morgane9513 - 17/05/2022 à 07h01

Bonjour,
Le fil est ancien mais je voulais ajouter mon "grain de sel" à la discussion.
Suite à une consommation quotidienne et excessive d'alcool, j'ai eu un gayet wernicke puis korsakoff.
Alors certes j'ai de sévères problèmes de mémoire, mais j'ose espérer que je ne suis pas un boulet pour ma famille.
Je vais deux fois par semaine à un hôpital de jour pour tenter de regagner ce que j'ai perdu intellectuellement. J'ai réappris à marcher normalement, car au moment de la "crise" majeure je me suis retrouvée avec des soucis d'équilibre et des difficultés énormes pour me déplacer. Donc oui c'est possible, on peut regagner une partie de ce que l'on a perdu et nous ne sommes pas , nous, les korsakoff forcément des déchets ou des poids insupportables pour notre famille. Je précise que bien sûr j'ai arrêté de boire, c'est un préalable obligatoire pour une récupération des facultés motrices et intellectuelles. J'espère que mon message vous redonne un peu d'espoir même s'il est sans doute trop tardif.

tiji - 13/07/2022 à 20h34

Bonsoir morgane9513

Mon mari 65 ans vient d'être diagnostiqué Korsakoff après 3 semaines d'hospitalisation dans un hopital neuro avec toutes les batteries d'examens (IRM, electroencéphalogramme et ponction lombaire) car son état c'était dégradé brutalement durant la semaine qui a suivi sa sortie de cure de désintoxication alcoolique (mai 2022).ils nous ont annoncé aujourd'hui sa sortie d'hopital pour un retour au domicile car c'est la crise a l'hopital et que durant l'été certains services ferment
votre message nous redonne de l'espoir les medecins disent que son état ne va forcément s'aggraver ni s'améliorer mais rester stable. ma question est la suivante : quelles démarches avez vous faites pour obtenir un hopital de jour pour regagner ce que vous aviez perdu intellectuellement, je précise que mon mari marche ,mange tout seul, mais n'a plus toute sa tête (par moment) et par moment tout va bien et faut l'aider pour sa toilette.

PS: on nous a proposé un EPADH à plus de 3000 €/mois que nous avons refusé impossible à gérer financièrement

Je vous remercie par avance pour votre retour.

morgane9513 - 18/07/2022 à 14h52

Bonjour,
Je viens de voir votre message. J'avais bien entendu oublié que j'avais posté ici 😊
C'est mon psychiatre qui m'a conseillé l'hôpital de jour. IL faut ajouter à cela le soutien apporté par le secteur d'addictologie de l'hôpital. C'est étonnant que l'on ne propose rien pour votre père à la suite de son séjour pour de se désintoxiquer.
Quant au korsakoff...on m'a dit exactement la même chose qu'à vous. Ce qui est perdu est perdu mais qu'effectivement ,la maladie ne progresse plus si on arrête de boire. Après effectivement l'hôpital de jour sert à faire fonctionner notre mémoire et à mettre au point des stratégies pour ne plus oublier. Et puis il faut le dire, cela fait du bien de voir des personnes qui ont la même maladie et qui traversent les mêmes épreuves.
Je suis totalement autonome, après c'est peut être une question d'âge, j'ai 52 ans, donc un peu plus jeune que votre père, cela doit jouer pour la récupération.
N'hésitez pas à me poser d'autres questions, ça y est je n'oublierai plus que j'ai posté ici 😊

morgane9513 - 18/07/2022 à 17h44

Je viens de voir que j'ai écrit à plusieurs reprises "votre père" au lieu de "votre mari" , excusez moi encore.
